

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie »

du 07 avril 2000 à BALE

Relevé de décisions

Etaient présents :

ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GAILDRAUD Catherine	DIREN/SEMA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
GUDERA Thomas	LfU Baden-Württemberg
HUGGENBERGER Peter	Geologisch-Paläontologisches Institut der Universität Basel
ISENBURG Alberto	Amt für Umweltschutz und Energie Basel-Landschaft (Président du groupe de travail Environnement de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur)
JAGGI Niklaus	Kantonales Labor Basel-Landschaft
LAPUYADE Frédéric	Agence de l'eau Rhin-Meuse
MORANDO Benoît	Institut Géographique National (IGN)
MÜLLER Wolfgang	SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u. Genehmigungsdirektion)
SCHMITT Mathieu	APRONA
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg
SCHOTT Marie-Christine	Services de la Région Alsace
SIMON Marion	LfU Baden-Württemberg
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WEBER Martin	Secrétariat Commun de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur
WEINBRECHT Werner	Regierungspräsidium Freiburg
WIRSING Gunther	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

Etaient excusés :

LEVY Marc	Services de la Région Alsace
-----------	------------------------------

Compte rendu diffusé en outre à :

HOFER Jürg	Amt für Umwelt und Energie Basel-Stadt
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. PICHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
WEBER Jean-Marie	Préfecture de la Région Alsace

1. Présentation du groupe de travail « Environnement » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur

M. ISENBURG, président du groupe de travail « Environnement » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (voir organigramme ci-après), informe les experts que le programme de travail de son groupe, qui sera finalisé pour le 28 juin, sera présenté en séance plénière de la Conférence le 04 décembre prochain.

Il est souhaité que des échanges s'établissent entre les différents groupes d'experts.

2. Présentation de travaux réalisés par les partenaires suisses

M. HUGGENBERGER présente trois projets en cours de réalisation côté suisse :

- Grundwasserschutz Hochrhein zwischen Schaffhausen und Zürich : Einsatz moderner Datenbank-GIS Systeme für länderübergreifenden Grundwasserschutz (voir document en annexe) ;
- Etude des échanges nappe-rivières (à petite échelle) ;
- Modèle 3D du secteur de Basel-Stadt.

Pour plus de détails, le site <http://www.unibas.ch/earth/index.html> peut être consulté.

3. Approbation du relevé de décisions de la réunion du 27/01/2000 à Lingolsheim

Aucune observation n'est formulée.

4. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin supérieur

4.1. Cartes grand format

L'IGN présente le fond de plan transfrontalier (géométriquement juste, puisqu'élaboré à partir de données numériques).

Remarques :

- Cartes éléments traces : faire en sorte que les points bleus soient plus visibles (augmenter le bleu ou atténuer le jaune du secteur d'étude) ;
- Cartes isolignes : rendre le réseau routier transparent ;
- Limites administratives : les laisser sur la carte mais ne pas les mentionner dans la légende ;
- Prévoir un cadre de finition en bordure de carte ; y faire apparaître la chiffraison du carroyage ;
- Dans le titre, diminuer la police de la date, de façon à mettre en valeur le nom du paramètre cartographié.

La partie allemande examinera les cartes dans le détail et fera part de ses remarques dans les meilleurs délais ; une ultime réunion sera organisée entre la Région, l'APRONA, la LfU et l'IGN au cours de la 15^{ème} semaine.

Les cartes seront imprimées pour fin juin.

4.2. Rapport final

Les propositions d'actions concernant les nitrates, les produits phytosanitaires, les chlorures et les solvants chlorés seront transmis aux experts par mail courant mai. Ceux-ci remettront leurs remarques à la LfU ou à l'APRONA dans les quinze jours après réception.

4.3. Rapport d'exploitation

Le rapport sera diffusé dès sa parution aux partenaires qui en ont un besoin urgent ; sa diffusion générale sera organisée en même temps que celle des autres produits du projet, lors de l'action de clôture.

4.4. Action de clôture du projet

Objectifs :

- présentation des produits du projet ;
- interpellation des décideurs à différents niveaux.

Date : octobre 2000

Invités : Représentant de la DG Environnement à Bruxelles, parlementaires européens, Directeur de l'Eau du Ministère de l'Environnement à Paris, etc.

Forme : table ronde de 2-3 h ?

Un projet finalisé sera proposé en juin par la Région Alsace.

4.5. Présentation des travaux devant le Conseil Rhénan

Les « principes communs d'actions » concernant la lutte contre les nitrates et les produits phytosanitaires ont été présentés à la Commission Environnement du Conseil Rhénan ; celle-ci a proposé l'adoption par le Conseil d'une résolution reprenant ces propositions.

Il est demandé que l'origine de ces propositions (travaux du groupe d'experts) soit mentionnée.

Il est demandé que les membres du groupe d'experts soient informés de l'utilisation de leurs travaux.

Il est également demandé que les résolutions du Conseil Rhénan soient adoptées après l'action de clôture du projet.

4.6. Plaquette

Le principe d'une plaquette de présentation des résultats du projet est adopté.

Public : maires, enseignants, étudiants

Contenu : résultats principaux de l'inventaire (avec cartes) et principes d'actions

Forme : quelques pages ; mise en forme confiée à un maquettiste

Cette plaquette devra être disponible pour l'action de clôture du projet.

5. Nouveaux projets transfrontaliers

Des groupes de travail par projet sont en place.

5.1. Modélisation

L'objectif est d'évaluer l'efficacité des politiques qui sont, ou qui pourraient être, mises en place pour la protection des eaux souterraines. Les problématiques des échanges nappe – rivières et du transfert des polluants par la surface sont au cœur de ce projet.

Éléments pour une charte technique :

- Travailler au niveau régional (et pas à la parcelle)
- Choisir un logiciel robuste et connu
- Choisir un logiciel qui pourra être utilisé directement par les partenaires (LfU ou APRONA par exemple) à l'issue du projet
- Chercher à apporter des réponses concrètes, utilisables pour la gestion de la nappe

Les différents organismes ayant travaillé sur des modèles de transfert doivent être contactés (questions à poser : type de modèle utilisé, échelle de travail, données d'entrées nécessaires, résultats à attendre, ...).

5.2. Observatoire

La question de la représentativité des points du réseau d'observation est abordée. L'Agence de l'eau fournira quelques éléments de méthodes à ce sujet.

5.3. Partenaires

- 1) La partie suisse donne son accord pour participer aux trois projets.
- 2) La Rhénanie-Palatinat ne souhaite pas participer au projet de modélisation.
- 3) Il est rappelé que pour déposer une demande de financement au secrétariat d'INTERREG III, les engagements financiers des partenaires nationaux doivent être acquis.

6. Divers

- 1) Un avenant à la convention particulière concernant l'inventaire circule entre les partenaires du projet.
- 2) La question de la réalisation du prochain inventaire transfrontalier, annoncé pour 2002, doit être abordée lors de la prochaine réunion du groupe transfrontalier restreint.

La prochaine réunion du groupe d'experts est fixée au 21 juin 2000 à 9 :30 à Karlsruhe.